TÉO
TRANSITION ÉCOLOGIQUE — OBSERVATOIRE —
PAYS DE LA LOIRE

LA FILIÈRE DES PETITS APPAREILS EXTINCTEURS (PAE)

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2022)

1 591
TONNES
mises sur le marché en france

12,8
TONNES COLLECTÉES
*soit **3%** des quantités collectées en France*

22
POINTS DE COLLECTE
*soit **10%** des points de collecte en france*

LES TAUX NATIONAUX :

TAUX DE COLLECTE NATIONAL
22,1 %

TAUX DE VALORISATION MATIÈRE NATIONAL
82,5 %

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

ecosystem
recycler c'est protéger

Ecosystem est en charge de la collecte et du traitement des petits appareils extincteurs (PAE). Ces produits correspondent à la catégorie 2 des déchets diffus spécifiques (DDS).
Ecosystem a été ré-agréé par les pouvoirs publics en 2023 pour une **période de 2 ans** (2023 - 2024).
Les objectifs nationaux fixés sur les petits appareils extincteurs sont tels que le **taux de collecte** doit atteindre **21% en 2024** puis **25% en 2025** et le **taux de recyclage est fixé à 45% en 2024**.

LES CANAUX DE COLLECTE

Les extincteurs concernés par la filière peuvent être à **poudre** ou à **mousse**, et sont **inférieurs à 2 kg ou 2 litres.**

Ces appareils sont utilisés aussi bien par les professionnels que les particuliers.

La répartition des quantités collectés en Pays de la Loire par canaux de collecte est présentée dans le graphe suivant.

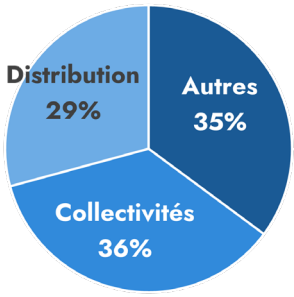

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL

Metteurs sur le marché adhérents — *Versent une écocontribution*

Les points de collecte — *Contractualisent avec*

ecosystem
recycler c'est protéger

Prend en charge les coûts de collecte et de traitement

Missionne des opérateurs de transport qui achemine les déchets vers un centre spécialisé

LA FILIÈRE DES PETITS APPAREILS EXTINCTEURS (PAE)

LA COLLECTE DES PAE

En 2022, **12,8 tonnes** de petits appareils extincteurs ont été collectées en Pays de la Loire, soit l'équivalent d'environ 5 400 unités. La quantité collectée est stable par rapport à 2021 (12,5 tonnes).
Les tonnages collectés en région représentent 3% des quantités totales collectées en France (388 tonnes).

Le **taux de collecte national** est évalué à **22,1%** (+ 0,2% par rapport à 2021). Pour rappel, l'objectif de collecte est fixé à 25% en 2025.

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES QUANTITÉS COLLECTÉES ET DES POINTS DE COLLECTE

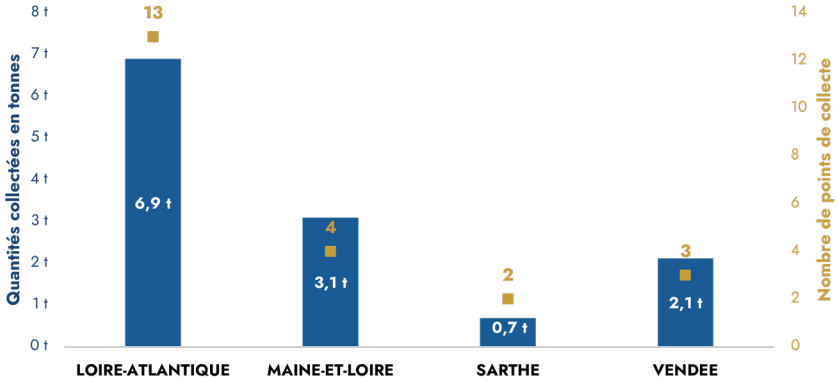

Pas de collecte sur le département de la Mayenne d'après les déclarations SYDEREP

La région Pays de la Loire dispose de **22 points de collecte** *(+ 3 points par rapport à 2021)* parmi les 224 présents sur le territoire national.

LE TRAITEMENT DES PAE

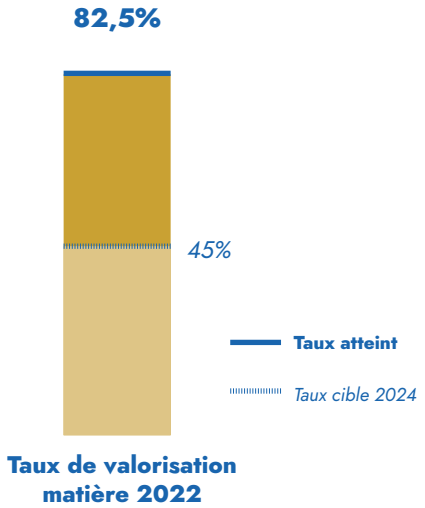

En 2022, le taux de **valorisation matière** des PAE est estimé à **82,5 %** *(+0,9% par rapport à 2021)*.
Le taux cible de 45% pour 2024 est pleinement atteint en 2022.

Les PAE sont traités dans des centres de dénaturation, les fractions issues de ces traitement (métaux, plastiques, poudres...) sont ensuite transférées dans des sites spécialisés dans la valorisation ou l'élimination.

17,5% des PAE sont éliminés (enfouissement en installations de stockage).

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

Le site de Ecosystem | Données SYDEREP - Opendata TEO | ADEME - Tableau de bord dynamique | TEO - Fiche REP 2021

Icons Credits : flaticon.com

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

DREAL

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE